

## DEPARTEMENT DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 16 juin 2023

Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 16 juin 2023

**CONSEIL DEPARTEMENTAL**

**Séance du vendredi 30 juin 2023**

**POLITIQUE A06 PROMOTION DU TERRITOIRE****Convention de prêt d'une maquette du domaine de Versailles dans le cadre du chantier-exposition "Le Réveil de la pierre" (site Dunlopillo) à Mantes-la-Jolie**

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2022-CD-3-6930.1 du 28 janvier 2022, portant sur l'ouverture au public d'un chantier de restauration de groupes sculptés du château de Versailles à Mantes-la-Jolie,

Vu la convention de mise à disposition conclue entre le Département des Yvelines et l'Établissement public foncier d'Île-de-France le 1<sup>er</sup> mars 2022,

Vu la convention de sous-occupation conclue entre le Département des Yvelines et l'Établissement public du Château, du Musée et du Domaine national de Versailles le 1<sup>er</sup> mars 2022,

Vu l'annexe de la présente délibération,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Sa commission Enseignement, Culture, Jeunesse et Sport entendue,

Sa commission des Finances et des Affaires européennes et générales consultée,

Considérant le partenariat renforcé entre le Département des Yvelines et l'Établissement public du Château, du Musée et du Domaine national de Versailles,

Considérant l'intérêt pédagogique et patrimonial de la maquette du domaine de Versailles et la plus-value éducative qu'elle apportera au chantier-exposition départemental « Le Réveil de la pierre », situé sur le site Dunlopillo à Mantes-la-Jolie,

Considérant le souhait du Département d'offrir et de garantir un accès à la culture au plus grand nombre, et en particulier aux publics qui en sont éloignés,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Approuve le prêt au Département, par l'Établissement public du Château, du Musée et du Domaine national de Versailles, dans le chantier-exposition « Le Réveil de la pierre » au sein du bâtiment 76 du site Dunlopillo à Mantes-la-Jolie, d'une maquette du domaine de Versailles.

Approuve les termes de la convention de prêt annexée à la présente délibération.

Autorise Monsieur le Président du Conseil départemental à signer ladite convention ainsi que ses éventuels avenants, à l'exclusion de ceux ayant une incidence financière.

Dit que les dépenses seront imputées au chapitre 011 article 6241 du budget départemental 2023.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

**Séance du vendredi 30 juin 2023****Convention de prêt d'une maquette du domaine de Versailles dans le cadre du chantier-exposition "Le Réveil de la pierre" (site Dunlopillo) à Mantes-la-Jolie**

Délibération

Président de la séance : Monsieur Pierre Bédier

Secrétaire : Philippe Benassaya

Votent POUR (42) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Geoffroy Bax de Keating, Pierre Bédier, Philippe Benassaya, Laurence Boularan, Sonia Brau, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Julien Chambon, Bertrand Coquard, Ingrid Coutant, Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Richard Delepierre, Clarisse Demont, Gwendoline Desforges, Sylvie D'Esteve, Fabienne Deveze, Cécile Dumoulin, Eric Dumoulin, Pierre Fond, Grégory Garestier, Marc Herz, Suzanne Jaunet, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Lorrain Merckaert, Guy Muller, Karl Olive, Nathalie Pereira, Arnaud Pericard, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Patrick Stefanini, Stéphanie Thieyre, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Procurations : Catherine Arenou à Laurent Brosse, Geoffroy Bax de Keating à Laurent Richard, Sonia Brau à Philippe Benassaya, Claire Chagnaud-Forain à Laurence Boularan, Bertrand Coquard à Joséphine Kollmannsberger, Nicolas Dainville à Anne Capiaux, Sylvie D'Esteve à Richard Delepierre, Pierre Fond à Ingrid Coutant, Lorrain Merckaert à Eric Dumoulin, Karl Olive à Suzanne Jaunet, Arnaud Pericard à Gwendoline Desforges.

Date de mise en ligne : 6 juillet 2023

Transmission préfecture le : 4 juillet 2023

AR Préfecture :

N° : 078-227806460-20230630-lmc1142343-DE-1-1

Du : 4 juillet 2023

Délibération exécutoire le : 6 juillet 2023